

ELECTIONS PROFESSIONNELLES COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

A l'occasion du scrutin du
30 novembre au 6 décembre
2018, vous déciderez par
votre vote du paysage
syndical des 4 prochaines
années.

AVEC LE SICP

vous privilégiez
une action :

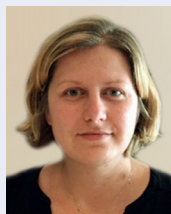
pragmatique

déterminée

responsable

ambitieuse

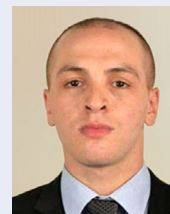
POUR LES COMMISSAIRES DE POLICE



Céline **BERETTA**
DCSP
SIAAP Reims



Guillaume **BARBAGLI**
DCPJ
Division Criminelle
Montpellier

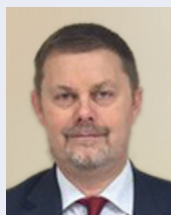


Matthieu **VALET**
DCSP
CSP La Ciotat

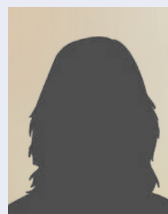


Anne **LE DANTEC**
DSPAP
CSP Clichy

POUR LES COMMISSAIRES DIVISIONNAIRES



Olivier **BOISTEAUX**
DRCPN



Rachel **LOMBARD***
Ministère de l'Intérieur



Jean-Paul **MEGRET**
PPPJ - BRP



Mickaël **TREHEN**
DRCPN

POUR LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX



Jean-Cyrille **REYMOND**
DDSP Chambéry



Thierry **HUGUET**
PPPJ - Etat Major



Lydie **ARAGNOUET**
DZPAF Nord



Gil **ANDREAU**
DZRFPN Sud-Est

VOTEZ



pour :

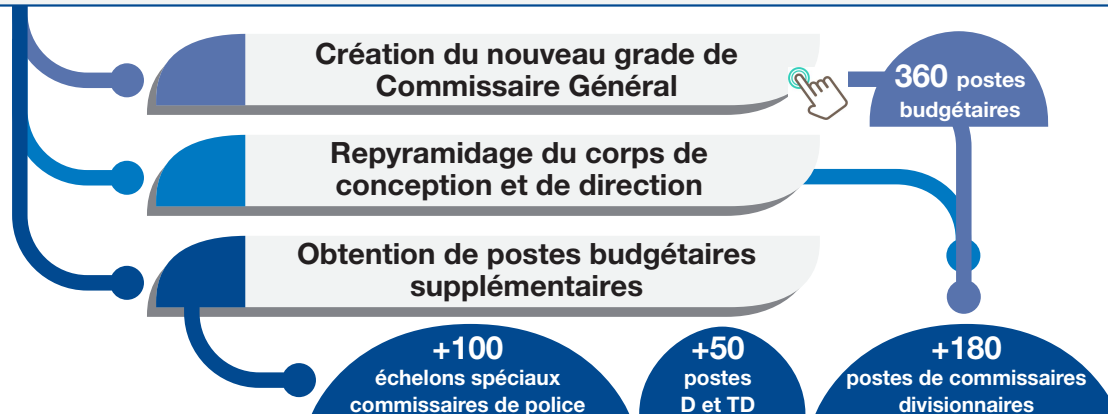
- **redonner du sens au métier**
- **protéger vos intérêts individuels**, en tenant compte :
 - de vos préoccupations quotidiennes
 - de la nécessité d'une vie équilibrée entre contraintes professionnelles et personnelles
- **valoriser le positionnement du chef de service**
- **défendre l'avenir de notre corps**
- **améliorer la façon dont notre corps est géré**

LE BILAN DE NOS ACTIONS

Au-delà du travail quotidien de défense des intérêts de notre corps et de ses membres, nous sommes fiers des avancées notables et concrètes que nous avons obtenues ces dernières années :

SIGNATURE DU PROTOCOLE DU 11 AVRIL 2016

« Valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la Police Nationale »



ALLONGEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE D'OCCUPATION DE POSTE

Jusqu'à 8 ans

Réclamé par nos mandants, cet allongement de la durée statutaire autorisée sur un poste à 5 + 3 ans (au lieu de 4 + 2) est l'aboutissement d'un **long combat que le SICP a mené seul face à l'administration et au syndicat majoritaire**. Forte du soutien de nos collègues particulièrement impactés et confrontés aux contraintes de la mobilité géographique, notre organisation a enfin obtenu cette modification statutaire qui permet à tous d'envisager plus sereinement le déroulement de la carrière **sans rien imposer à qui que ce soit**.

BANALISATION DE L'ÉCHELON HEB BIS CRÉATION DU 3^{ÈME} VIVIER GRAF

Ces mesures, liées à la mise en œuvre du nouveau grade, ont été adoptées en Comités Techniques avec le vote favorable du SICP. Après finalisation, la «linéarisation d'échelon» sollicitée de longue date constituera **une avancée importante pour les commissaires divisionnaires** en ouvrant de nouvelles perspectives indiciaires pour tous et en offrant la possibilité d'un meilleur reclassement pour celles et ceux qui accéderont au dernier grade du corps.

Le 3^{ème} vivier d'éligibilité au grade de commissaire général permettra à la fois de corriger certaines imperfections de la liste des fonctions importantes et de récompenser des carrières atypiques.

NOS PRIORITÉS

Redonner du sens au métier

- Limiter la multiplication d'objectifs trop technocratiques.
- Travailler à réduire sensiblement le «reporting» et les sollicitations exponentielles TTU par courrier électronique.
- Développer la capacité budgétaire déconcentrée du chef de service.
- Accorder une plus grande autonomie décisionnelle aux commissaires sur la gestion managériale du quotidien (récompenses, propositions d'avancement, discipline, etc.).

Accompagner le début de carrière

- Instaurer une prime d'installation à la sortie d'école.
- Instituer un véritable système de soutien et de suivi de carrière des jeunes collègues au sein des services RH des directions d'emploi.

Moderniser la gestion RH des commissaires

- Améliorer la lisibilité et la stabilité de la nomenclature.
- Favoriser la transversalité interdirectionnelle.
- Mieux valoriser la prise en compte des parcours de carrière.

Revaloriser l'IRP

- Dispositif créé en remplacement de «l'allocation de service» à partir du protocole du 8 avril 2009, jamais revu à la hausse depuis sa finalisation.

Soutenir les commissaires

En défendant les intérêts individuels lors des conflits (partenaires extérieurs, syndicats, directions d'emploi, etc.), y compris par un accompagnement durant les procédures administratives voire devant le conseil de discipline.

Concilier vie privée/carrière professionnelle

En mettant en place les mesures indispensables d'accompagnement de la mobilité mais aussi en officialisant le report des repos à l'occasion des permanences.

Réaffirmer le positionnement des commissaires

En luttant pour préserver le CCD face aux attaques des officiers et aux velléités hégémoniques des gendarmes.

Simplifier la procédure pénale

En insufflant de l'oralité dans une procédure inquisitoire surannée et en développant l'utilisation de nouvelles technologies pour faciliter le travail d'enquête et générer de l'attractivité vers la filière « investigation ».

NOTRE PRINCIPAL OBJECTIF

OBTENIR UN RÉEL ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ



Optimiser le dispositif d'assistance aux collègues dans leurs démarches pour trouver un logement correspondant à leurs vœux de localisation, de proximité d'établissements scolaires, etc.

AIDE AUX RECHERCHES

CONGÉS SPÉCIFIQUES

Une attribution de jours dédiés aux démarches de mobilité (déménagement, recherches de logement etc.)

Un accompagnement doit être mis en œuvre pour garantir un rapprochement rapide des conjoints fonctionnaires et aider dans la recherche d'un emploi dans le privé (à l'instar du dispositif mis en place pour le corps préfectoral).

EMPLOI DU CONJOINT

DISPOSITIF D'INDEMNISATION DU LOGEMENT

pour tous les membres du CCD, seuls astreints à la mobilité :
- soit par l'octroi d'une concession,
- soit par une indemnisation forfaitaire variable selon le secteur géographique et la composition de la cellule familiale.

DÉMÉNAGEMENT AUX FRAIS RÉELS

Pour un remboursement intégral des frais engagés pour le déménagement de la cellule familiale

PRIME DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

L'équivalent de la « prime de rideaux » pour les gendarmes qui prennent possession de leur concession.

NOS AUTRES REVENDICATIONS

Améliorer le déroulement de carrière

Pour faciliter le parcours de carrière en prenant davantage en compte les spécificités « métiers ».

ÉTENDRE LA LISTE DES POSTES VALANT MOBILITÉ PROMOTIONNELLE

Pour sécuriser la progression indiciaire du premier grade et améliorer le reclassement lors de l'obtention de l'avancement au grade de commissaire divisionnaire.

BANALISER L'ÉCHELON SPÉCIAL DE COMMISSAIRE DE POLICE

Pour permettre des parcours de carrière plus lisibles et cohérents au regard d'une nomenclature fiabilisée.

RATIONALISER LA NOMENCLATURE DES POSTES

Pour élargir son périmètre afin d'augmenter le nombre de CD éligibles au GRAF et ouvrir ainsi des perspectives au plus grand nombre et à des profils plus larges.

RÉVISER LA LISTE DES FONCTIONS À HAUTE RESPONSABILITÉ

Obtenir davantage d'équité

IMPOSER PLUS DE TRANSPARENCE ET D'ÉQUITÉ DANS LE DISPOSITIF D'ATTRIBUTION DES PARTS « RÉSULTATS »

En obtenant la « semestrialisation » de cette « Part Résultats » afin de doubler le nombre potentiel de bénéficiaires. En communiquant la liste des attributaires à la parité syndicale qui pourrait ainsi procéder à un contrôle limitant les effets de « cour ».

AUGMENTER LES NOMINATIONS DANS LES ORDRES NATIONAUX AU PROFIT DE LA POLICE

En révisant les règles d'attribution de l'ordre national du mérite et de la légion d'honneur.

METTRE UN TERME A LA LIMITATION DU CUMUL EMPLOI/RETRAITE POUR LES POLICIERS

En obtenant une modification de la loi instaurant une exception au bénéfice des policiers, comme elle existe déjà pour les gendarmes, afin de répondre à la demande croissante d'expertise dans le domaine sensible de la sécurité privée.

PÉRENNISER ET VALORISER NOTRE RÉGIME DE RETRAITE

En garantissant le niveau de retraite actuel à l'occasion de la future réforme. En réclamant un alignement du régime de bonification du 1/5^{ème} sur celui des autres corps actifs afin de cesser d'être les seules victimes de l'écroulement progressif des 5 années de bonification.

Commissaire syndicaliste avec raison par passion

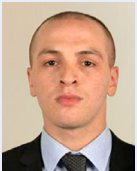
POUR LES COMMISSAIRES DE POLICE



Céline BERETTA
DCSP - SIAAP Reims



Guillaume BARBAGLI
DCPJ - Division Criminelle
Montpellier



Matthieu VALET
DCSP - CSP La Ciotat



Anne LE DANTEC
DSPAP - CSP Clichy



Élections du
30 novembre au
6 décembre 2018

UN SCRUTIN VITAL
POUR
**L'AVENIR DES
COMMISSAIRES**

Un nouveau mode de scrutin dématérialisé est mis en place pour ces élections afin de faciliter l'expression du vote de chacune et chacun d'entre vous : ainsi, il ne sera plus indispensable de se déplacer pour déposer vos bulletins à l'urne ni de signaler votre impératif pour pouvoir voter par correspondance.

Vous pourrez signifier votre choix librement en votant depuis votre poste de travail, de chez vous ou même en mobilité par le biais de l'utilisation d'un smartphone.

Ce scrutin majeur va vous permettre d'élire vos représentants de CAPN pour les quatre prochaines années dans les collèges des trois grades dont celui récemment créé de Commissaire Général.

Il est important de voter pour tous les scrutins, y compris celui du Comité Technique Ministériel qui détermine les droits syndicaux de chaque organisation dont le bon fonctionnement et même la survie dépendent.

Notre présence dans ces instances nous permet d'être particulièrement actifs pour effectuer au quotidien un travail de :

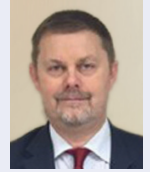
- ↳ Soutien et assistance de collègues en difficulté face aux carences des services RH.
- ↳ Accompagnement dans les démarches de mobilité.
- ↳ Analyse et influence sur les projets réglementaires et législatifs.
- ↳ Préparation, participation et proposition dans les réunions institutionnelles.
- ↳ Négociations et soutien lors des CAP cruciales de mutation, d'avancement ainsi que dans les conseils de discipline.
- ↳ Étude et amendement des projets majeurs institutionnels et statutaires examinés en CT (comités techniques PN et ministériel), en Commission Nationale d'Action Sociale, en CHSCT ministériel, etc.

Notre action syndicale n'a de sens qu'à la condition de continuer à être représentatifs des commissaires de tous grades pour porter légitimement vos attentes et répondre à vos aspirations.

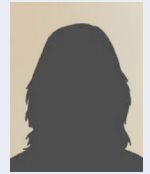
*Toujours fugnaces et passionnés,
faites nous confiance en votant SICP !*

Olivier BOISTEAUX
Président du SICP

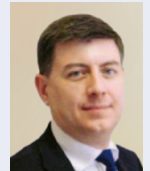
POUR LES COMMISSAIRES DIVISIONNAIRES



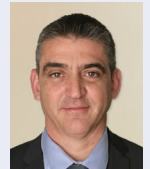
Olivier BOISTEAUX
DRCPN



Rachel LOMBARD
Ministère de l'Intérieur



Jean-Paul MEGRET
PPPJ - BRP



Mickaël TREHEN
DRCPN

POUR LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX



Jean-Cyrille REYMOND
DDSP Chambéry



Thierry HUGUET
PPPJ - Etat Major



Lydie ARAGNOUET
DZPAF Nord



Gil ANDREAU
DZRFPN Sud-Est

Choisissez de soutenir
un syndicat qui agit
en fonction de vos
préoccupations quotidiennes,

**VOTEZ pour
la liste SICP**

